

# La Gazette de l'Inguimbertaine



Petit journal de la bibliothèque, des archives et des musées de la Ville de Carpentras - ISSN 2101-4140 - Mai 2011 - N°49

## Validation du programme fonctionnel et technique de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu

*Validé par le Ministère de la culture et de la communication (service du livre et de la lecture, service des musées de France, direction régionale des affaires culturelles) les 15 février, 8 et 22 mars 2011, le programme fonctionnel et technique concernant le transfert et l'aménagement de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu a été adopté par délibération du Conseil municipal, le 29 mars 2011.*



Un programme fonctionnel et technique est une étude préalable permettant à la maîtrise d'ouvrage — la Ville de Carpentras — d'exprimer les objectifs et les contraintes du projet immobilier dont il a la charge. Confiée à la société Da & Du Programmation, cette mission a comporté un bilan et un recueil des besoins, l'élaboration du programme proprement dit. Est jointe également une estimation chiffrée du projet de transfert et de redéploiement des collections de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu, en vue de l'aménagement d'une bibliothèque multimédia, de la sauvegarde et de la mise en valeur des fonds patrimoniaux et muséographiques.

En vertu de la loi relative aux musées de France du 4 janvier 2002, ce programme a été soumis à l'avis de l'État avant d'être présenté au conseil municipal. Les orientations formulées dans le cadre de cette consultation préalable des experts du Ministère de la culture et de la communication ont été intégrées au programme. Ce dossier

complet pourra dès lors être porté à la connaissance de l'équipe de maîtrise d'œuvre, les architectes Jacques Pajot et Marc Iseppi, de l'Atelier Novembre, désignés en décembre 2011.

Ces derniers établiront successivement — à partir de l'ensemble des données du programme — le diagnostic et l'esquisse, puis l'avant-projet sommaire (APS) et l'avant-projet définitif (APD). Ces documents seront déterminants pour la concrétisation du projet architectural et le lancement des travaux.

L'estimation prévisionnelle des travaux d'aménagement et du transfert de l'ensemble des collections de l'Inguimbertaine s'élève à 38 252 984 € H.T., répartie de la façon suivante :

1 <sup>ère</sup> tranche / bibliothèque multimédia et réserves : .....	26 269 064 € H.T.
2 <sup>ème</sup> tranche / musée : .....	11 983 920 € H.T.